



Cély, le 10 décembre 2018

MAIRIE
DE
CÉLY-EN-BIÈRE
77930

Tél. : 01 64 14 24 34
Fax : 01 64 14 24 31

Objet : Lettre info n° 30

Madame, Monsieur,

Au cœur de la crise démocratique que nous traversons et dans le cadre d'une participation citoyenne, nous avons répondu à l'appel de l'Association des Maires d'Ile de France et avons ouvert **un cahier de doléances et de propositions** à la disposition de tous, en mairie, par mail mairie.cely@orange.fr ou par courrier au 15 rue de la Mairie. Nous ne manquerons pas ensuite de transmettre vos messages aux pouvoirs publics nationaux.

Réunion d'information avec la gendarmerie, lundi 17 décembre 2018 de 19h à 20h, salle du Conseil

La gendarmerie organise une réunion d'information sur **la recrudescence d'atteintes aux biens et aux personnes ainsi que sur les escroqueries**. Cette réunion a pour but de nous sensibiliser et de nous conseiller sur les précautions à prendre au quotidien pour éviter au maximum les problèmes.

Nous vous invitons à venir nombreux pour bénéficier des conseils des gendarmes et leur poser vos questions, afin d'adopter si le cas devait se présenter la meilleure attitude possible.

La prévention des inondations : Depuis le 1er janvier 2018, une nouvelle compétence, la **GE**stion des **Milieu**x **A**quatiques et la **Pré**vention des **In**ondations (GEMAPI) a été transférée de droit aux communautés de communes et d'agglomération. Le Pays de Fontainebleau a confié l'entretien des cours d'eau et les travaux contre les inondations au syndicat de la rivière Ecole et ses affluents (SAGEA). Ce dernier a proposé d'inscrire dans le budget 2019, une étude de restauration du Ru de Vaux dont l'objectif est de vérifier la faisabilité des propositions d'actions figurant dans l'étude du bureau LIOSE rendue en novembre 2017. Nous serons très impliqués dans le suivi de cette nouvelle étude.

La prévention des eaux de ruissellement : La commune garde la compétence pour agir contre les ruissellements provenant des bois et des champs, hors cours d'eau. Avec l'aide du SAGEA et de l'Agence de l'Eau, nous avons listé les travaux qui relèvent de notre compétence et qui ne donnent droit à aucune subvention. Une entreprise spécialisée a été mandatée pour effectuer des sondages de sol dans les secteurs concernés : Chemin du Tacot entre Cély et Fleury, la Fontaine Saint Marc et le Chemin des Pâtis. Il s'agit principalement de créer des noues, des merlons et quand cela est possible des mares.

Les travaux en cours : Les travaux de voirie aux abords du cimetière se terminent ainsi que ceux de la Route de Fontainebleau et de la rue du Bois Beaudoin.

Cette semaine, de nouveaux containers seront enfouis sur le parking du Chemin Edmond Valentin ; sur le plateau de la Cantienne, de nombreux arbres seront plantés dans le cadre de l'Opération « Plantons notre paysage » subventionnée par le Parc Naturel Régional du Gâtinais français.

Un bac bordeaux pour les ordures ménagères vous sera fourni gratuitement par le SMICTOM. Pour cela, il vous suffira d'appeler le **0 800 133 895** dès le début de l'année 2019.

Le dévoiement des canalisations publiques traversant le golf : Les canalisations transportant les eaux usées de Fleury et de Cély transitent depuis des années par le domaine privé du Golf. En 2016, lorsque le Schéma Directeur d'Assainissement a été lancé sur le périmètre des 4 communes de l'ex. Syndicat d'assainissement (Perthes, Saint Germain, Fleury et Cély), j'avais proposé que le dévoiement de ces conduites soit inscrit comme action prioritaire. Cette proposition a été validée. Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Pays de Fontainebleau a repris la compétence assainissement. C'est donc la Communauté d'agglomération qui conduit actuellement l'étude en cours pour le dévoiement de ces canalisations. Les travaux devraient avoir lieu en 2019. Au titre de ma délégation « Eau et Assainissement », je suis attentivement l'évolution de ce dossier.

Les séquences de films récemment tournées à Cély : Le 12 décembre dernier, a eu lieu dans la station-service, le tournage d'une séquence du film « **J'irai là où tu iras** » avec Géraldine NAKACHE, Leïla BEKHTI et Patrick TIMSIT.

Le 15 décembre, dans l'église a été tournée une séquence du film « **Le meilleur reste à venir** » avec Patrick BRUEL et Fabrice LUCHINI.

A vos agendas :

Samedi 15 décembre 2018 dans la salle Yves Detroyat de 12 h00 à 18 h00 : A l'initiative de l'Association des Parents d'Elèves de Cély « **Fêtons Noël ensemble** » au profit de l'école.

Au programme : Tartiflette ou hot-dog, atelier créatif et défilé aux lampions. L'apéritif sera offert par la mairie.

Mardi 18 décembre à 20h30, salle du Conseil : Réunion du Conseil Municipal. Nous rappelons que ces séances sont publiques. Elles sont le lieu où les élus déterminent les orientations et les priorités de la municipalité en prenant des décisions dans les champs des compétences communales. A l'issue de chaque conseil, un échange est proposé avec le public présent.

Jedi 20 décembre 2018 : Le matin : Noël de la mairie aux enfants de l'école : sortie à la patinoire de Dammarie pour les élèves du CP au CM2 ; pour les enfants de maternelle, projection d'un dessin animé, goûter et remise des cadeaux collectifs pour la classe.

: Dans la salle du Conseil, de 16h30 à 18h00, goûter et distribution des cadeaux aux petits non scolarisés.

Dimanche 13 janvier 2019 à 11 h00 dans la salle Yves Detroyat : Cérémonie des Vœux du Maire.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous toutes et à vous tous ! Que les lumières de Noël soient porteuses de joie, d'espérance et de paix !

Bien cordialement,



Maryse GALMARD PETERS
Maire